

OBJET : Assemblée générale du samedi 7 avril 2018 à 9h30

Mesdames, Messieurs,
Bien Chers Amis,

La prochaine Assemblée générale de notre ONG HAMAP-Humanitaire aura lieu le

Samedi 7 Avril 2018
Résidence Voltaire IGESA (6 rue Voltaire)
au Kremlin Bicêtre (Val de Marne)

09:30 : Ouverture des portes, accueil des membres (un café sera servi)

10:30 : début de l'Assemblée générale

L'ordre du jour de l'AG du 7 avril 2018 est le suivant :

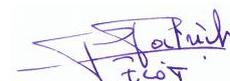
1. Mot d'accueil du Président
2. Rapport moral de l'association par le Secrétaire Général
3. Rapport financier et présentation du budget prévisionnel par le Trésorier
4. Intervention du Commissaire aux Comptes
5. Vote sur :
 - a. L'approbation des comptes de l'exercice clos
 - b. Le budget prévisionnel de l'exercice 2018
6. Reconduction du Commissaire aux Comptes
7. Rapport du Responsable du Comité d'Éthique
8. Présentation des activités et stratégie de l'association (démarche qualité)
9. Opérations en 2017 (par le Secrétaire général et chargés de projets)
10. Information et discussion sur l'organisation interne de l'ONG HAMAP-Humanitaire
 - a. Renouvellement des membres du conseil d'administration pour le remplacement du 1/3 sortant *
 - b. Création de nouveaux Amis d'HAMAP
 - c. Nomination des ambassadeurs régionaux ou internationaux
 - d. Nomination des membres bienfaiteurs et d'honneurs
10. Questions diverses

A l'issue de l'Assemblée Générale aura lieu un Conseil d'administration, présidé par le président sortant.

L'ordre du jour du CA du 7 avril 2018 est le suivant :

1. Election du bureau
2. Validation des frais Kilométriques
3. Tour de table

Dans l'attente de vous voir à cette Assemblée, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, bien chers amis, nos sincères remerciements pour votre soutien.



Patrick PECOT
Secrétaire Général



**Assemblée Générale HAMAP Humanitaire du Samedi 7 Avril 2018
Résidence Voltaire IGESA (6 rue Voltaire)
au Kremlin Bicêtre (Val de Marne)**

Si vous ne pouvez pas vous joindre à nous pour ce moment important de notre association, nous vous demandons de bien vouloir renvoyer le bon pour pouvoir ci-joint.

POUVOIR

Je soussigné(e) M./ Mme

Demeurant

Membre d'HAMAP Humanitaire, à jour de mes cotisations pour l'année 2017 **

ne pouvant pas prendre part aux travaux de l'Assemblée Générale 2018 et s'en excusant

donne pouvoir à M./Mme

(Rappel : Chaque Adhérent ne pourra détenir plus de dix pouvoirs nominatifs)

pour me représenter à l'Assemblée générale du samedi 7 avril 2018, et prendre part, en mon nom, à tous les votes et à toutes les décisions au cours de cette Assemblée générale.

Fait à, le

Signature *

(*) Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

(**) N'étant pas à jour de mes cotisations, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque de 30€ (pour l'année 2017, ou de 60€ pour les années 2017 et 2018) à l'ordre d'HAMAP-Humanitaire. Les cotisations sont déductibles fiscalement au même titre que les dons.

Ce pouvoir nominatif est à expédier au bureau d'HAMAP-Humanitaire :
7 rue de Charenton 94140 Alfortville

REPAS

Nous terminerons notre assemblée par un déjeuner dans les lieux. Une participation de 15 euros sera demandée pour le repas.

Je soussigné(e) M./ Mme

Demeurant

Souhaite rester déjeuner sur place et sera accompagné(e) de personne(s). Ci-joint un chèque de euros.